

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village
☎ 03 89 26 04 74
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00
jeudi : 14h30 à 18h00
vendredi : 14h30 à 17h00
samedi : 09h00 à 10h30

BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas
☎ 03 89 74 07 94
🕒 lundi : 16h00 à 19h00
mercredi : 16h00 à 19h00
samedi : 10h00 à 12h00

DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 17h00
samedi : 14h00 à 17h00

POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00
samedi : 08h00 à 17h00

RAMASSAGE DES BACS

Ordures ménagères : mercredi après-midi
Déchets recyclables : lundi matin en semaine paire

BALAYAGE DES RUES

Le planning du balayage des rue n'est pas encore établi pour l'année 2024. Les dates de passage vous seront communiquées ultérieurement.

ECOLE ELEMENTAIRE

📍 allée de l'Europe
☎ 03 89 26 05 58
✉ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

SPLEA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 68 36 16 23
✉ rpe@splea68.fr

MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 89 83 28 93
✉ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎ 06 95 48 21 15
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45

📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 67 61 02 75

PHARMACIES

➔ **Pharmacie des deux rives**
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎ 03 89 26 22 22
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

➔ **Pharmacie de la Hardt**
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 89 26 07 36
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

Pharmacie de Garde : composez le 3237
ou www.pharma68.fr

CONCILIATEUR – MEDiateur DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.
☎ 03 89 26 06 42
📅 **vendredi 08 décembre** 🕒 de 13h30 à 16h00
📅 **vendredi 22 décembre** 🕒 de 13h30 à 16h00

CULTE CATHOLIQUE : messes

📅 **dimanche 10 décembre** 🕒 à 09h00
Sainte-Barbe
📅 **lundi 25 décembre** 🕒 à 10h30
Messe de Noël

Les messes du vendredi ont lieu à 17h00.

ECOLE MATERNELLE

📍 2 rue des Anciens Combattants
☎ 03 89 26 06 50
✉ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

BRIGADES VERTES

📍 92 rue Maréchal de Lattre de Tassigny,
68360 Soultz-Haut-Rhin
☎ 03 89 74 84 04

Imprimé sur papier recyclé !

Décembre 2023

Chalampé
c'est une chance!

S'Fuchsablatt

LES CHALETS DE NOEL DE CHALAMPE

Dans l'esprit des fêtes de Noël, un chalet sera installé sur le parvis de la mairie. Les associations de la commune, vous proposeront du vin chaud et du chocolat chaud.

📅 **samedi 02/12** : Les Renards – Une lecture de contes aura lieu à 16h30 🕒 de 15h00 à 18h00
📅 **vendredi 08/12** : Les Amis de Le Vignau 🕒 de 17h30 à 20h00
📅 **mardi 12/12** : Trinat 🕒 de 17h30 à 20h00
📅 **vendredi 15/12** : Amical des Donneurs de Sang 🕒 de 16h00 à 20h00
📅 **vendredi 22/12** : Amical des Sapeurs-Pompiers 🕒 de 17h30 à 20h00
📍 parvis de la mairie, 9 Espace Centre Village

FERMETURES – SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services administratifs et techniques seront fermés
📅 **lundi 25 et mardi 26 décembre**
📍 9 Espace Centre Village

BIBLIOTHEQUE

📅 **du 21 décembre au 07 janvier inclus**
📍 16 avenue Pierre Emile Lucas

AGENCE POSTALE

📅 **du 23 décembre au 02 janvier inclus**
📍 11 Espace Centre Village

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque organise un goûter / contes de Noël
📅 **vendredi 08 décembre** 🕒 à 16h30
📍 16 avenue Pierre Lucas

SAINTE BARBE

Toute la population est cordialement invitée à la Sainte Barbe. Déroulé de la célébration :
- Messe à 09h00
- Cérémonie de remise de diplômes
- Pot de l'amitié à l'Espace 2 Rives
📅 **dimanche 10 décembre** 🕒 à partir de 09h00
📍 Eglise St Vendelin, rue des Anciens Combattants

EXERCICE DE SECURITE CIVILE - PPRT

📅 **mardi 05 décembre**

Un exercice de sécurité civile destiné à tester les secours et les réflexes de chacun en cas d'accident sur la plateforme industrielle de Chalampé aura lieu le mardi 05/12/2023. Les sirènes d'alerte des populations seront testées pendant l'exercice, selon les mêmes modalités qu'en cas d'incident réel. Voir document ci-joint.

Un questionnaire relatant votre ressenti suite à cet exercice, sera disponible en mairie.



MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé
☎ 03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr
www.chalampe.fr 📍 Village de Chalampé

HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 17h30
Mercredi : 09h00 – 13h00
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 19h00 (17h30 en juillet et août)
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00





TEST DIFFERENTS SYSTEMES ALERTE ALLEMAGNE

Afin d'assurer le bon fonctionnement des sirènes, une maintenance aura lieu pour le centre de la ville de Neuenburg am Rhein, Zienken, Grißheim et Steinensstadt

📅 **lundi 04 et mardi 05 décembre**

🕒 de 08h45 à 15h00

Les différentes sirènes seront activées brièvement et le signal d'avertissement retentira pendant quelques secondes. **Ceci est un exercice.**

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DU RHIN

Journée d'échanges.

📅 **dimanche 10 décembre**

📍 Les Chênes, 2 rue de l'école

🕒 de 10h00 à 12h00

📞 M. LENTZ 03 89 26 10 98

COLLECTE DECHETS

La collecte des déchets recyclables du lundi 25 décembre 2023 est avancée au

📅 **samedi 23 décembre**

CREMATION DE SAPINS

Les sapeurs-pompiers vous proposent une crémation de sapins le 12 janvier 2024. Vous pouvez déposer vos sapins de Noël à la déchetterie de Chalampé

📅 **mercredis 03 et 10 janvier** 🕒 de 10h00 à 12h00

📅 **vendredi 05 janvier** 🕒 de 14h00 à 17h00

📅 **samedi 06 janvier** 🕒 de 14h00 à 17h00

DON DE PELUCHES - BRICOLEURS BENEVOLES

L'équipe bénévole du bricolage cherche des peluches (ours, poupées...) pour les décorations de Noël, Pâques et Printemps. Si vous n'en n'avez plus l'utilité, ne les jetez pas, nos bricolos peuvent leur offrir une seconde vie.

Vous pouvez les déposer chez

M. MARCK Joseph – 2 square des Platanes à Chalampé

Merci d'avance.

Etat-civil

ANNIVERSAIRE

85^{ème} anniversaire

Mme MANGOLD Jacqueline, le 10 décembre

NAISSANCE

BATTIPAGLIA Léna, née le 04 novembre

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

DATES A RETENIR

- **1^{er} décembre** : Pot de l'Avent
- **10 janvier** : Vœux du Maire

FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

📅 du **samedi 16** au **dimanche 17 décembre**

🕒 de 10h00 à 18h00

📍 12 avenue Pierre Emile Lucas

Venez découvrir l'histoire de l'église de Chalampé au travers de l'exposition temporaire au Fuchsa-Eck. Celle-ci sera visible jusqu'en janvier 2024.



CHASSE - BATTUES GIBIER

PETIT GIBIER

📅 **dimanche 10 décembre**

GRAND GIBIER

📅 **dimanche 03 et dimanche 17 décembre**

📅 **jeudi 14 décembre**

📍 Ile du Rhin

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

📅 **jeudi 21 décembre** 🕒 à 19h00

📍 mairie, 9 Espace Centre Village

BOITE AUX LETTRES DU PERE NOËL

À vos stylos, les enfants !

La boîte aux lettres du père Noël est installée devant l'école maternelle. Les enfants peuvent y glisser leurs lettres du 1^{er} au 17 décembre 2023.



Merci de ne pas oublier de mentionner clairement, le nom et le prénom de l'enfant, ainsi que ses coordonnées postales afin que le père Noël puisse avec la plus grande attention, répondre à chacun. Les lettres n'ont donc pas besoin d'être timbrées.

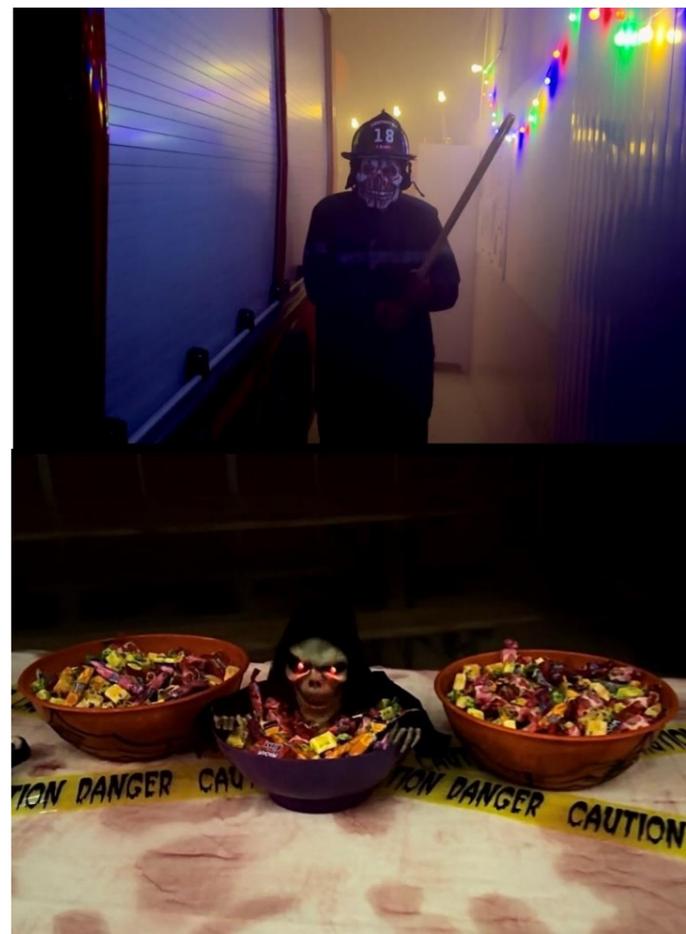
📅 du **vendredi 1^{er}** au **dimanche 17 décembre**

📍 Ecole maternelle, 2 rue des anciens Combattants

DERNIEREMENT...

HALLOWEEN - SAPEURS-POMPIERS

📅 **31 octobre 2023**



DON DU SANG

📅 **02 novembre 2023**



LES BRICOLOS DE NOEL

Un grand merci à nos bricoleurs bénévoles pour la réalisation de ces merveilleuses décorations de Noël.



COMMEMORATION - 11 NOVEMBRE

📅 **11 novembre 2023**



DERNIEREMENT...

SOIREE JEUX SOCIETE - BIBLIOTHEQUE

📅 17 novembre 2023

Une dizaine de personnes ont répondu présent. L'opération sera réitérée prochainement.



BAR EPHEMERE - UNC

📅 17 novembre 2023

Félicitations à l'UNC qui a réuni une centaine de personnes à l'occasion du bar éphémère de novembre.



ST MARTIN DES ECOLES

📅 11 novembre 2023

Les élèves des écoles de Chalampé ont été accompagnés par les sapeurs-pompiers de Chalampé lors de la retraite aux flambeaux de la St Martin.



MARCHE DE NOVEMBRE - TRINAT

📅 04 novembre 2023



COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

📅 25 novembre 2023

Nous tenons à remercier les associations de la commune pour leur mobilisation lors de cette journée ainsi que toutes les personnes qui ont fait un don.



CHALAMPE REPRESENTEE A L'ELYSEE

Après avoir rencontré une première fois le Président de la République sur la plateforme WEurope (Alsachimie, Butachimie) en janvier 2021, M. le Maire a été invité à l'Élysée, à la réception donnée en l'honneur des Maires de France (en parallèle du congrès des Maires 2023).



Appartement F2, de 47 m² avec jardin

COMPOSITION

- Rez-de-chaussée
- Jardin de 136 m²
- Chambre de 11 m²
- Salon-séjour de 30 m²
- Salle d'eau (avec vasque et douche)
- Chauffage au gaz (chaudière basse consommation)



Disponible à partir
de janvier 2023

Loyer : 283,23 € (hors charges) / Loyer charges comprises : 305,49 € (communs)

Parking : 9 €/mois -- Jardin : 15/mois

➔ Pour **postuler** à ce logement, vous devez impérativement faire une demande de logement social : demandedelogement-alsace.fr

➔ Pour toutes **informations complémentaires**, merci de contacter, m2A Habitat et de vous adresser à :

Mme GIONTA Elise

elise.gionta@m2a-habitat.fr --- 03 89 65 94 01

Loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables...

Dans un contexte de transition énergétique des territoires, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER » du 10 mars 2023, place les collectivités au centre du projet de relocalisation des moyens de production d'énergies.

L'objectif visé est la neutralité en carbone en 2050. Cette stratégie de transition repose sur la baisse de la consommation d'énergie, grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique, ainsi que sur l'augmentation de la production d'énergies décarbonées avec le déploiement des énergies renouvelables.

Pour ce faire, les communes ont l'obligation de définir des zones d'accélération pour chaque type d'énergie renouvelable (photovoltaïque, géothermique, méthanisation et biomasse).

La loi APER précise que les zones ainsi définies doivent permettre d'atteindre les objectifs énergétiques fixés aux niveaux national, régional et local. La commune a ainsi défini des propositions de zones d'accélération des énergies renouvelables qui permettront de :

- planifier à l'échelon communal le développement des énergies renouvelables,
- simplifier les procédures administratives dans les zones d'accélération,
- partager la valeur ajoutée générée par les projets avec les territoires.

Toute la population peut consulter cette cartographie sur le site de Mulhouse Alsace Agglomération ou en mairie. Vos remarques éventuelles peuvent nous être transmises par email : mairie@chalampe.fr ou être déposées en mairie. Une délibération définitive sera soumise au prochain conseil municipal.